

QUELS BENEFICES ?

Pourquoi solliciter l'assistant(e) social(e) ?

Pour :

- Vous permettre de **concilier la vie personnelle et la vie professionnelle** et de **rester mobilisé** dans votre activité.
- Etre **accompagné** dans vos **démarches** par des experts
- Vous inscrire dans une démarche préventive pour mieux appréhender les situations et changements.
- Vous permettre de **vous soulager**, vous décharger émotionnellement.

En cas de coup dur, **pouvoir bénéficier du fonds de soutien du SSTRN pour les salariés en difficulté.**



Pauline AUDANT

Assistante sociale du Travail

Vous pouvez la rencontrer lors :

- des **permanences** le **lundi matin**, **mercredi** et **vendredi** sur le site de Saint-André
- d'**entretiens téléphoniques** ou en **visioconférence**
- de **visite à votre domicile** (si vous ne pouvez pas vous déplacer)

Pour prendre rendez-vous :

- par téléphone au **03 20 15 80 14** du **lundi au vendredi de 8h à 18h**
- par mail : **p.audant@sstrn.com**



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Par un(e) assistant(e) social(e) du travail diplômé(e) d'État

salarié(e) du **SSTRN**
exerçant en toute **neutralité**
tenu(e) au **secret professionnel**

(Art. 226-13 et 226-14 du code pénal)



POURQUOI VOUS FAIRE ACCOMPAGNER ?

L'assistant(e) social(e) :

- vous **accompagne** et vous **soutient** dans la résolution de vos difficultés liées à la sphère professionnelle et/ou privée.
- vous **informe** et vous **conseille** en vous laissant autonome dans vos démarches.
- **fait le lien** avec les services internes de l'entreprise, les services de santé au travail, et acteurs de l'entreprise.
- vous **oriente** vers les partenaires externes.
- vous apporte une **écoute psychosociale**.

SPHÈRE PROFESSIONNELLE

L'assistant(e) social(e) vous accompagne sur vos problématiques professionnelles.

LE TRAVAIL

Accompagnement au projet professionnel, mutation, mobilité, retraite, vécu au poste de travail, ...

LA SANTÉ AU TRAVAIL, LE HANDICAP

Maternité, maladie, accompagnement lors d'arrêts de travail, maintien dans l'emploi, invalidité, handicap, reconnaissance, compensation, ...), aménagement du poste de travail, ...



Les objectifs de l'assistant(e) social(e) du travail sont la prise en compte de la personne dans son entièreté et de mener des actions sur l'intégralité des questionnements des salariés pour un accompagnement complet.



SPHÈRE PERSONNELLE

L'assistant(e) social(e) vous accompagne sur vos problématiques personnelles.

LA FAMILLE

Aide aux aidants, parentalité, relations familiales (couple, enfants, ascendants...), décès d'un proche, maladie, ...

LE BUDGET

Aide à la gestion budgétaire, recherche d'aides financières, accompagnement, endettement/surendettement, ...

LE LOGEMENT

Aide à l'accès au logement, partenariat avec Action Logement, prévention des expulsions, accession à la propriété, travaux, ...